

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 71-213/SG/AI portant modification de l'arrêté n° 70-1506/SG/AI du 10 décembre 1970, portant autorisation de loterie

n° 71-213/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
11 février 1971

Numéro JO  
n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro  
25 février 1971

### TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 70-1506/SG/AI du 10 décembre 1970 portant autorisation de loterie est modifié comme suit : Au lieu de : &

#### Art. 8

— Le tirage aura lieu le 7 février 1971 à la zone de largage » Lire : «

#### Art. 2

— Le tirage aura lieu le vendredi 12 février 1971. place Rimbaud, à partir de 16 heures». (Le reste sans changement.)